

Je remonte cet article publié initialement le 30 janvier, car **je n'ai toujours pas de réponse.**

Un peu d'histoire :

Suite aux nombreux cambriolages, un groupe d'habitants du quartier du Verdet se regroupent et un article paraît dans Sud-Ouest, dont extrait ci-dessous.

Pas plus touchés qu'ailleurs

Sud Ouest 18/07/13.

Selon la sous-préfecture, pourtant, les chiffres de délinquance dans le quartier ne font pas frémir. Sur les 21 vols accomplis dans des résidences principales recensés depuis le début de l'année à Libourne, **deux seulement concernent le Verdet.** « Le nombre de cambriolages est certes en hausse partout en France, confirme un gradé de la gendarmerie. Mais le Verdet ou Libourne ne sont pas davantage touchés. »

À l'hôtel de ville, le maire socialiste, Philippe Buisson, se montre ferme : « **Personne ne peut s'autoattribuer un pouvoir qui est dévolu aux forces de police et de gendarmerie.** » Claudine Chapron, élue du Parti de gauche, ne cautionne pas non plus la démarche mais estime que « l'État ne remplit pas son rôle si des habitants se sentent en insécurité. »

Étant donné que dans le quartier du Verdet, ils ont récupéré, pour la même période, la copie de **7 PV** relatifs à des cambriolages, nous avons demandé à la Sous-Préfecture (S-P.), par courrier du 28/10/13, la communication des statistiques (voir www.voisis secur.fr § à "la position des autorités locales").

Face aux différents refus, nous avons saisi la CADA. , et nous venons de recevoir sa réponse.



COMMISSION D'ACCÈS
AUX DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

Cada

Le Président

Avis n° 20135082 du 16 janvier 2014

Monsieur Patrick REBEYROL pour l'association « Voisisécur » a saisi la commission d'accès aux documents administratifs, par courrier électronique enregistré à son secrétariat le 09 décembre 2013, à la suite du refus opposé par le préfet de la Gironde (sous-préfet de Libourne) à sa demande de communication d'une copie des documents relatifs aux statistiques en matière de délinquance à Libourne en 2012 et 2013, détaillées par quartier et par période.

En réponse à la demande qui lui a été adressée, le préfet de la Gironde a informé la commission qu'il n'existe pas de statistiques relatives à la délinquance par quartiers d'une commune telle que Libourne.

La commission ne peut, dès lors, que déclarer sans objet la demande d'avis.

Pour le Président,
Le Rapporteur général

Nicolas POLGE
Maître des requêtes au Conseil d'Etat

Il apparaît donc qu'il n'existe pas de statistiques par quartier à Libourne.

Alors, quelle crédibilité accorder aux propos de M. le Sous-Préfet ?

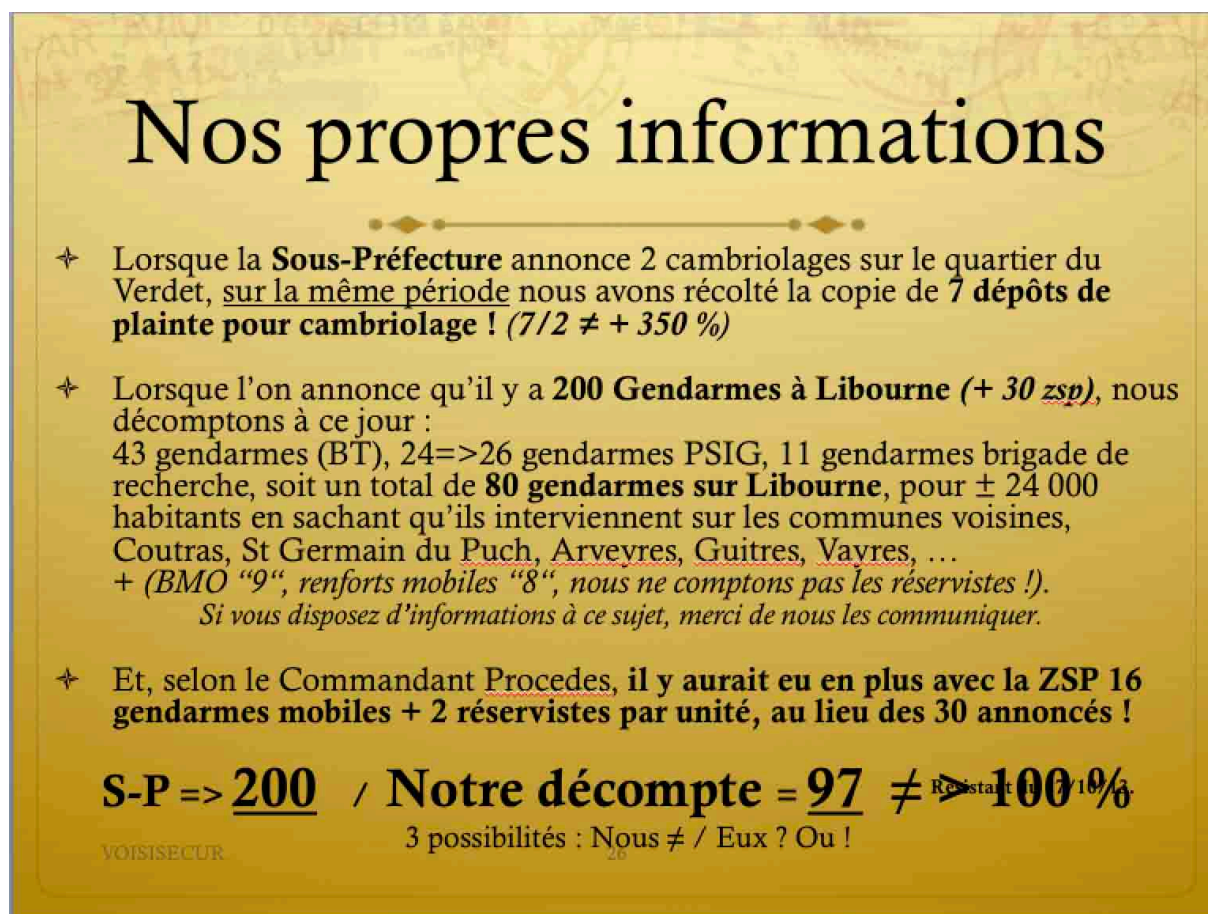
Nous voyons trois possibilités, mais il y en peut-être d'autres :

1. La Sous-Préfecture invente des chiffres qui n'existent pas pour "masquer" la réalité.
2. Les chiffres correspondent à l'état des statistiques qu'ils ont, mais comme ils prennent conscience que nous avons récupéré des copies de PV. qui les contredisent, ils décident le blackout et mentent à la CADA (et à nous).
3. Les services de l'État ont reçu des instructions pour minimiser les problèmes d'insécurité et nous sommes face à un agent de l'état discipliné, couvert par sa hiérarchie, mais qui ment.

Mais ce n'est pas la seule fois que l'on ment du côté de la S-P.

Lors du reportage de FR3, la S-P. avait indiqué au journaliste de FR3 “200 Gendarmes à Libourne + 30 renfort ZSP”.

Nous nous sommes fait l'écho de ces chiffres qui nous semblaient anormaux et présentions dans les réunions publiques notre décompte dans ce domaine.



Nos propres informations

- ✦ Lorsque la **Sous-Préfecture** annonce 2 cambriolages sur le quartier du Verdet, sur la même période nous avons récolté la copie de **7 dépôts de plainte pour cambriolage ! (7/2 ≠ + 350 %)**
- ✦ Lorsque l'on annonce qu'il y a **200 Gendarmes à Libourne (+ 30 zsp)**, nous décomptons à ce jour :
43 gendarmes (BT), 24=>26 gendarmes PSIG, 11 gendarmes brigade de recherche, soit un total de **80 gendarmes sur Libourne**, pour ± 24 000 habitants en sachant qu'ils interviennent sur les communes voisines, Coutras, St Germain du Puch, Arveyres, Guitres, Vayres, ...
+ (BMO "9", renforts mobiles "8", nous ne comptons pas les réservistes !).
Si vous disposez d'informations à ce sujet, merci de nous les communiquer.
- ✦ Et, selon le Commandant Procédes, **il y aurait eu en plus avec la ZSP 16 gendarmes mobiles + 2 réservistes par unité, au lieu des 30 annoncés !**

S-P => 200 / Notre décompte = 97 ≠ ^{Restant du 7/10/14} 100 %

3 possibilités : Nous ≠ / Eux ? Ou !

VOISISECUR

Or, après une réunion du CISPD, M. Arcaraz (profitant d'un renfort ponctuel de 30 gendarmes) menace de porter plainte si quelqu'un dit qu'il y a moins de 135 gendarmes à Libourne (voir www.voisisecur.fr § à "Dernières actualités" article du 14/01/14 "Lettre ouverte à M. Arcaraz suite à ses menaces").

Comme n'importe qui pourra le constater, lorsqu'il n'y avait que ± cent gendarmes à Libourne, la S-P. en indique deux cents + trente ! Cette fois la différence n'est pas de 350 %, mais de ± 200 %.

Tantôt on minimise les cambriolages (-350 %), tantôt on gonfle les effectifs de la gendarmerie (+ 200 %).

Le constat : **On nous ment de façon délibérée !**

Pourquoi ?

Pourquoi un représentant de l'État se met-il à mentir ? Ou la pratique est-elle courante ?

Vu que c'est la seconde fois que nous relevons ce type de comportement, l'affaire n'est pas "accidentelle" et l'on peut se poser la question de l'intérêt qui soutient ce type de démarche ?

Mais, si nous nous rendons compte de cela, c'est parce que nous avons cherché à recouper l'information et que nous avons persisté dans notre démarche malgré les différents refus.

Qui fait ça dans les autres domaines ?

Comment se fait-il que les journalistes ne réagissent pas, car quelque part, ce sont eux qui ont le plus d'informations à ce sujet et qui devraient, ne serait-ce que par cohérence, détecter ce type de mensonge (sauf à supposer une inféodation de bon aloi) ?

Combien y a-t-il de mensonges de ce type qui ont déjà été proférés ?

M. le Sous-Préfet aurait-il reçu des instructions, car coup sur coup, sur le même sujet et en l'espace de quelques semaines, ça fait quand-même beaucoup ?

Enfin, avant de bouger, nous avons demandé un rendez-vous à M. le Sous-Préfet, afin de voir si l'on pouvait signer une "paix des braves", mais il nous a ignoré.

★ Patrick REBEYROL  27 janvier 2014 13:01

À : eric.de-wispelaere@gironde.gouv.fr CCI : Gilbert Verney  Jean Pascal Balester, Claude Rey
Réponse CADA. 1



Association loi 1901 - **VoisiSécur**
17 rue de la Corbière - 33500 Libourne
☎ 0651366042 - contact@voisis secur.fr

Bonjour Monsieur le Sous-Préfet,

Nous vous prions de bien vouloir accepter nos meilleurs vœux pour l'année 2014.

Nous venons de recevoir la réponse de la CADA concernant les statistiques demandées.

Pensez-vous que nous devions nous rencontrer pour en discuter ?

Si oui, nous souhaiterions un rendez-vous avant mercredi 15 heures, car à défaut, nous avons des dispositions à prendre.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions de croire, Monsieur le sous-préfet, à l'expression de nos meilleurs sentiments

Le président, Patrick Rebeyrol.



Plusieurs personnes nous ont signalé une explication (ci-dessous), mais nous attendons toujours de savoir de quoi il en retourne réellement.



Patrick Rebeyrol.